

CHAVILLE, SAINT-CLOUD et SEVRES

Requalification de la RD910

**MESURES MISES EN PLACE POUR EVITER,
REDUIRE OU COMPENSER LES EFFETS
NEGATIFS NOTABLES DU PROJET SUR
L'ENVIRONNEMENT**

(article L122-1-1 du code de l'environnement)

Vus pour être annexé
à l'arrêté Préfectoral du 28 AOUT 2020

—
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

5 SYNTHÈSE DES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ ET DES MESURES POUR ÉVITER, RÉDUIRE OU COMPENSER CES EFFETS

Légende :

Symboles	Effets	
T	Temporaire	Effet Positif
P	Permanent	Effet nul
D	Direct	Effet faible
I	Indirect	Effet défavorable
		Effet très défavorable

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
Milieu physique	<u>Phase travaux</u> Emissions de gaz à effet de serre et de particules par les engins de chantier et par la circulation des usagers Perturbation du chantier en cas d'événements climatiques exceptionnels <u>Phase exploitation</u> Amélioration de la qualité de l'air en favorisant les modes actifs et les transports en communs.	X	X	X	X	<u>Mesures de réduction en phase travaux</u> Mise en place de bonnes pratiques sur le chantier Arrosage régulier du chantier pour limiter l'envol de poussières Mise en œuvre de procédures particulières en cas d'évènement climatique exceptionnel	/	
	<u>Phase travaux</u> Lié au stockage de matériaux sur le site <u>Phase exploitation</u> Aucun effet.	X		X		/	/	
	<u>Phase travaux</u> Mouvements de terre importants dus à l'excavation <u>Phase exploitation</u> Aucun effet.	X		X		/	/	
Géologie / Sol et sous-sol								

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
Eaux superficielles / Hydrologie / Hydraulique	Phase travaux Risques de pollution des eaux	X	X	X	X	<u>Mesures d'évitement</u> Entretien et stationnement des engins de chantier interdits sur le chantier. Aires spécifiques prévues. Déchets stockés et exportés vers des lieux de traitements spécifiques. Aires étanchéifiées, et bacs de rétention Eaux pluviales de la plate-forme de chantier collectées et traitées. Décharge ou rejet dans les cours d'eau ou la nappe phréatique proscrit. <u>Mesures de réduction</u> Zone de travaux aspergée afin de limiter la dispersion des Matières En Suspension (MES). Aires de chantier nettoyées pendant les travaux. Respect des valeurs limitées de qualité. Aménagements provisoires divers Intervention en cas de pollution accidentelle	/	
	Phase exploitation Aucun effet.							
Eaux souterraines / hydrogéologie	La vulnérabilité des nappes est estimée forte dans la vallée du ru Marivel (unité aquifère) à moyenne sur les secteurs de							

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets					Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I				
	coteaux (unité semi-perméable). Cependant, le secteur est très urbanisé, les surfaces sont imperméabilisées et assainies, ce qui limite grandement le risque d'atteinte de la nappe.								
Zones humides	<u>Phase travaux et exploitation</u> La RD 910 est située en dehors des zones potentiellement humides recensées sur l'aire d'étude.						/	/	/
Risques naturels	Zone à risque d'aléa retrait-gonflement des argiles, inondations par remontée de nappes, ruissellement urbain et présence de cavités sur le secteur.	X	X	X	X		Le PPRMT recommande la conduite d'étude géotechnique incluant une reconnaissance du sous-sol.	/	/
Patrimoine naturel	Aucune incidence sur les milieux remarquables et inventaires						/	/	/
Milieu naturel	<u>Phase travaux</u>						<u>Mesure d'évitement en phase travaux</u>		
	Dérangement d'espèces						Mesures liées aux eaux superficielles.		
	Risque de destruction d'habitats et d'individus.						<u>Mesure d'évitement en phase exploitation</u>		
	Création d'habitats artificiels. Mais enjeux faible concernant la faune et la flore.	X	X	X	X	X	Utiliser des essences locales Aménagement d'espaces verts autour des constructions. Mesures liées à l'éclairage artificiel Mesures liées aux aménagements paysagers.	/	/
	<u>Phase exploitation</u> Aucun effet								

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
TVB et continuités écologiques	Risque de coupure du Corridor en pas japonais pour les espèces aériennes et celles bien adaptées aux perturbations anthropiques	X	X	X	X	Mesures liées à l'éclairage artificiel Mesures liées aux aménagements paysagers	/	/
Patrimoine culturel archéologie	Aucune fouille préventive n'a été requise						/	/
Patrimoine culturel Monuments Historiques classés ou inscrits Patrimoine architectural local	La RD 910 intercepte les périmètres de protection de plusieurs sites et bâtiments inscrits ou classés, dont les plus notables sont la Manufacture et le domaine de Versailles et du Trianon.		X	X		Le projet devra faire l'objet, avant travaux, d'un avis préalable de l'ABF.	/	/
Paysage et patrimoine	<u>Phase travaux</u> Modification de la perception paysagère du site avec les installations de chantier, les réaménagements de voiries.					<u>Mesures de réduction</u> Intégration du chantier au mieux dans son environnement. Réhabilitation et remise en état des aires de chantier et de stockage. Maintenir un paysage de qualité aux abords du chantier (gestion des déchets, mise en place de barrières), afin d'en minimiser l'importance		Importante en phase travaux et exploitation
	<u>Phase exploitation</u> Modification de la perception paysagère du site.	X	X	X	X	Afin de conserver l'identité de la commune, les formes urbaines proposées devront être en cohérence avec les aménagements actuels tout en y apportant de la modernité. En phase d'exploitation les impacts du projet sur le paysage seront positifs et amélioreront la cohérence de l'ensemble		

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets					Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I				
Tourisme et loisirs	Le projet se situe au cœur d'un territoire marqué par la présence de sites touristiques et de loisirs d'envergure régionale. Plusieurs itinéraires de randonnée de grande envergure desservent la zone d'étude	X	X	X	X		Les aménagements paysagers sont positifs sur le territoire et les circulations douces sont privilégiées.	/	/
Contexte démographique et logement	<u>Phase travaux</u> Modifications ou perturbations liées à la phase chantier <u>Phase exploitation</u> Il facilitera l'accès aux activités commerciales et industrielles du secteur.	X	X	X	X		<u>Mesures d'évitement et de réduction en phase travaux</u> Maintenir la desserte des habitations Mise en place de protections contre la dispersion de poussières Mesures de circulation <u>Mesures de réduction</u> Conventions avec les différents propriétaires des espaces publics ou privés pour lesquels le maître d'ouvrage n'a pas la maîtrise foncière Accès réglementé aux aires de chantier et aux bases travaux Organisation rationnelle des trafics et du stationnement, liés au chantier Organisation et tenue du chantier minimisant les impacts visuels liés aux dépôts de matériaux et les salissures liées aux passages des engins	/	/
Milieu humain et socio-économique	Occupation du sol et conséquences du projet sur l'urbanisation	X	X	X	X				

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
						Remise en état du site à la fin de chaque tranche de travaux.		
Emploi	Revalorisation du tissu commercial développé le long de la RD 910 en favorisant l'accessibilité et recréant des espaces publics attractifs. Création d'emploi pour le chantier.	X		X	X	/	/	/
Commerces, artisanat et industrie	Difficulté d'accès aux commerces pendant les travaux Personnes travaillant sur le chantier susceptibles de venir dans les commerces voisins.	X		X	X	<u>Mesures d'évitement en phase travaux</u> Les accès aux commerces seront maintenus pendant la durée des travaux.	/	/
Activités agricoles	/	/	/	/	/	/	/	/
Equipements publics	Difficulté d'accès aux équipements publics pendant les travaux	X		X		<u>Mesures d'évitement en phase travaux</u> Les accès aux commerces seront maintenus pendant la durée des travaux.	/	/
Urbanisme réglementaire, services techniques	<u>Phase travaux</u> Risque de détérioration de réseaux et déviation de certaines canalisations. Gêne temporaire des riverains et des services gestionnaires.					<u>Mesures d'évitement en phase travaux</u> Envoi de déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) aux concessionnaires, avant le début des travaux.	/	/
Urbanisme réglementaire, services techniques	<u>Phase exploitation</u> Le projet aura respecté les prescriptions relatives aux					<u>Mesures de réduction</u> Réalisation d'investigations		

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
	servitudes et pris en compte les réseaux présents à proximité. De plus, les mesures nécessaires pour les réseaux auront été mises en œuvre lors des travaux.					complémentaires (IC) avant la réalisation des études de détails Maintien du libre accès aux différents ouvrages. Respects des recommandations techniques applicables aux projets, à proximité des canalisations. Informations aux riverains des éventuelles coupures. Respect des prescriptions relatives aux servitudes.		
Foncier et consommation d'espaces	Acquisition de 76 parcelles. Ces acquisitions concernent 35 parcelles privatives, 23 parcelles appartenant à une collectivité territoriale ou à un établissement public, 17 parcelles appartenant à l'Etat et une parcelle déjà propriété du Département 6 parcelles feront l'objet d'une division en volume Trois bâtiments sont impactés par les acquisitions Présence d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ; Aucun site BASOL n'est recensé à l'échelle de la zone d'étude, en revanche de nombreux sites et sols « potentiellement »		X		X	Toutes ces acquisitions et régularisations font l'objet de discussions amiables Toutes les dispositions seront prises pour limiter la gêne aux habitants et des propositions de relogements leurs seront faites		
Risques technologiques		X	X	X		Les sols contaminés seront dépollués avant élimination vers les filières adaptées.		

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
	pollués (BASIAS) sont présents.							
Fonctionnalité	Desserte et circulation : les transports individuels et le stationnement	<u>Phase travaux</u> Déplacements et congestions liés au chantier, réduction des zones de stationnement, fermeture par section de la RD910	X	X	X			
		<u>Phase exploitation</u> Facilite les déplacements et les échanges sur l'ensemble du tracé. Réduction du nombre de place de stationnement				X		
		<u>Phase travaux</u> Déplacements et congestions liés au chantier, réduction des zones de stationnement, fermeture complète par section de la RD910 <u>Phase exploitation</u> Trame de circulations douces.	X	X	X	X		
	Desserte et circulation : piétons, PMR et cycles	<u>Phase travaux</u> Déplacements et congestions liés au chantier, réduction des zones piétonnes, fermeture de trottoirs, pistes cyclables. <u>Phase exploitation</u> Favorise les modes actifs, pistes cyclables et déplacements PMR	X	X	X			

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
Cadre de vie	Trame de circulations douces.							
	<u>Phase travaux</u> Le fonctionnement des engins sera à l'origine d'émissions sonores							
	Environnement sonore <u>Phase exploitation</u> Amélioration de l'environnement sonore avec le renouvellement de la couche de roulement	X	X	X		<u>Mesures de réduction en phase chantier</u> Engins de chantier conformes à la réglementation		
	<u>Phase travaux</u> Lié au fonctionnement des équipements et aux envois de poussières <u>Phase exploitation</u> Le projet permettra d'améliorer sensiblement la qualité de l'air	X	X	X	X	<u>Mesures de réduction en phase travaux</u> Mesures génériques en phase travaux cités précédemment, relatives à la phase chantier.		
	Emissions lumineuses Interaction avec l'avifaune et les chiroptères		X	X		Optimisation de l'éclairage pour la faune.	/	/
	<u>Phase travaux</u> Vibrations liées à la circulation de poids lourds et la réalisation des travaux <u>Phase exploitation</u> Le projet n'est pas de nature à occasionner des vibrations.	X	X	X		/	/	/
	Consommations énergétiques Consommation de produits pétroliers et d'électricité	X	X	X		<u>Mesures de réduction en phase chantier</u>	/	/

Thème concerné	Effets	Caractérisation des effets				Mesures d'évitement, de réduction et/ou d'accompagnement	Effets résiduels	Mesures de compensation
		T	P	D	I			
						Optimisation des rotations de camions sur site et de l'utilisation du matériel		